

1. L'épreuve d'Histoire des arts

- L'épreuve d'Histoire des arts est une **épreuve orale**, comportant **un exposé de 5 mn** et **un entretien de 10 mn**.
- Le jury est composé de deux professeurs du collège de deux disciplines différentes.
- Lors de l'exposé, **vous présenterez une liste d'œuvres** étudiées en cours d'année.
- Le jury choisit cette œuvre dans **une liste de cinq objets d'étude** que vous aurez composée à l'avance avec l'aide de votre ou de vos professeur(s).
- **Lors de l'entretien**, le jury t vous interroge sur l'œuvre présentée, sur les autres œuvres de votre liste et sur vos connaissances générales en Histoire des arts.
- Il est possible de **passer l'épreuve par groupe** de deux ou trois élèves.
Dans ce cas, chaque élève fait un exposé de 5 mn, puis le jury interroge l'ensemble du groupe pendant 10 mn.

2. Comment composer votre liste d'œuvres ?

- Ta liste doit comporter au moins **3 des 6 domaines artistiques** au programme :
 - les **arts de l'espace** (architecture, urbanisme, arts des jardins, etc.) ;
 - les **arts du langage** (littérature écrite et orale, etc.) ;
 - les **arts du quotidien** (arts appliqués, design, métiers d'art, arts populaires) ;
 - les **arts du son** (musique, bruitages, etc.) ;
 - les **arts du spectacle vivant** (théâtre, danse, mime, arts du cirque, arts de la rue, etc.) ;
 - les **arts du visuel** (peinture, sculpture, dessin, photographie, cinéma, jeux vidéos, etc.).
- Trois des œuvres doivent avoir été étudiées pendant l'année de 3^e, mais vous avez la possibilité de **proposer une œuvre antérieure au XX^e siècle**.

3. Quelles sont les attentes du jury ?

- Le jury évalue vos connaissances en Histoire des arts et votre capacité à :
 - **situer** des œuvres dans le temps et dans l'espace ;
 - **présenter** une œuvre de façon précise ;
 - maîtriser des **notions de base** et le **vocabulaire** pour décrire les techniques de production et les usages d'une œuvre d'art ou d'un monument ;
 - faire le **commentaire critique** d'une œuvre d'art ;
 - établir des **liens avec d'autres œuvres** de la même période ou de périodes différentes.
- Le jury évalue également votre attitude pendant l'oral. Il regarde donc si :
 - vous utilisez un **niveau de langue adapté** à un examen officiel ;
 - vous êtes capable de développer un **exposé construit** pendant 5 mn ;
 - vous fournissez des **réponses adaptées** aux questions du jury ;
 - vous êtes capables de **justifier vos choix** grâce à vos connaissances en Histoire des arts.

4. Bien se préparer à l'épreuve

La première partie de l'épreuve est un exposé de 5 mn sur une œuvre choisie dans votre liste.

- Pour chacune des œuvres, **suivez attentivement les différentes étapes d'analyse** vues avec votre professeur.
- Organisez votre exposé en **deux ou trois grandes parties** bien définies.
- Rédigez votre exposé **sous forme de notes**.

Utilisez différentes couleurs pour distinguer les informations les plus importantes et soignez bien la présentation : cela vous permettra de retrouver vos idées d'un seul coup d'œil pendant l'oral.

- N'hésitez pas à **vous entraîner en vous chronométrant** pour être certain que votre exposé n'est ni trop court, ni trop long. Vous pouvez vous entraîner devant ta famille ou avec vos amis pour vous habituer à parler devant un auditoire.

La seconde partie de l'épreuve est un entretien avec le jury.

Elle exige un **travail régulier tout au long de l'année**, car le jury va vous poser des questions sur vos connaissances générales en Histoire des arts.

- Pour bien préparer l'entretien, revoyez toutes les œuvres étudiées au cours de l'année. Révisez le vocabulaire technique que vous aurez rencontré dans vos documents de cours.

5. Le passage de l'épreuve

Le passage d'une épreuve orale est toujours un moment un peu impressionnant. C'est normal ! Prends le temps de respirer bien profondément si tu te sens stressé.

1^{re} partie : l'exposé

- En entrant dans la salle d'examen, saluez chacun des membres du jury et **attendez leurs consignes**.
- Pendant l'épreuve, vous devez vous tenir bien droit et **regarder les examinateurs** auxquels vous vous adressez.
- Faites attention à **parler fort et très clairement**.

Vous n'avez pas à vous précipiter : le plus important est que le jury comprenne sans difficulté les idées que vous voulez exprimer.

- Pendant l'exposé, vous pouvez utiliser vos notes et votre cours d'Histoire des arts.

Attention : vous ne devez surtout pas vous contenter de lire ces documents au jury !

Exprimez-vous avec vos propres mots et n'utilisez vos notes que pour vérifier certaines informations ou retrouver le fil de vos idées.

- **Pensez à regarder votre montre** pour ne pas dépasser le temps.

2^e partie : l'entretien

- Pendant l'entretien, le jury pose d'abord des questions sur l'œuvre présentée. Ces questions vous donnent l'occasion de **compléter votre exposé** ou de **préciser des idées** que vous avez évoquées au cours de votre présentation.

- Écoutez attentivement les questions, et essayez d'y **répondre avec précision**.

- Dans un second temps, le jury vous interroge sur les autres œuvres de votre liste, puis sur votre culture générale en Histoire des arts. Vous devez être capable de **citer des œuvres** qui ne font pas partie de votre liste, mais qui ont un rapport avec les œuvres que vous avez choisies, et d'**expliquer ce qui les rapproche**.

- Réfléchissez bien à l'avance aux raisons qui vous ont fait choisir les œuvres de votre liste. Le jury appréciera que vous lui **expliquiez vos goûts**, car cela montre votre réflexion sur l'Histoire des arts.

- Le jury peut aussi vous demander de **commenter brièvement une œuvre que vous ne connaissez pas**.

Prenez quelques secondes pour **bien observer l'œuvre**, et décrivez-la en suivant les différentes étapes de la méthode. Le jury évalue **votre sensibilité à l'œuvre**, les **réflexes** que vous avez acquis tout au long du collège et votre **capacité d'improvisation** à l'oral.